

**Passage en M57 : une
obligation de résultat**

**Retour expérience ville
de Salon-de-Provence**

Intervention du 02/06/2022

CDG Aix-en-Provence

Le contexte de la ville de Salon de Provence (46 000 hab)

Volonté de l'élu aux finances de candidater pour l'expérimentation du CFU qui implique immanquablement le passage préalable au référentiel M57

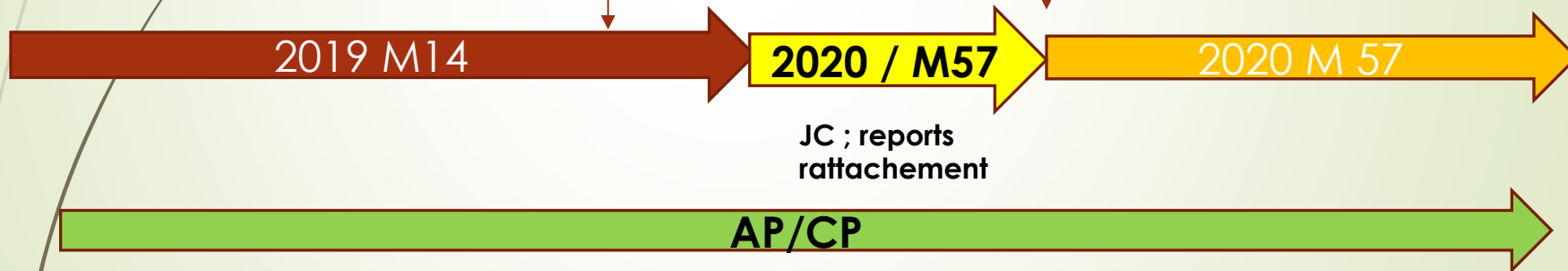
Budgets Ville et CFA (BA)
Hors musée, PF

Décembre Révision AP

Mars vote BU en M57

Opérations qui relèvent :

- des finances
- et qui peuvent relever du prestataire/ logiciel



Budgets Ville
En CA :
66 M € en fonctionnement
23 M € en investissement
18440 lignes de mandat en 2021
2500 imputations, 53 services

Une contrainte
Être immédiatement fonctionnel et garantir la continuité de service
Une obligation :
Une communication interne

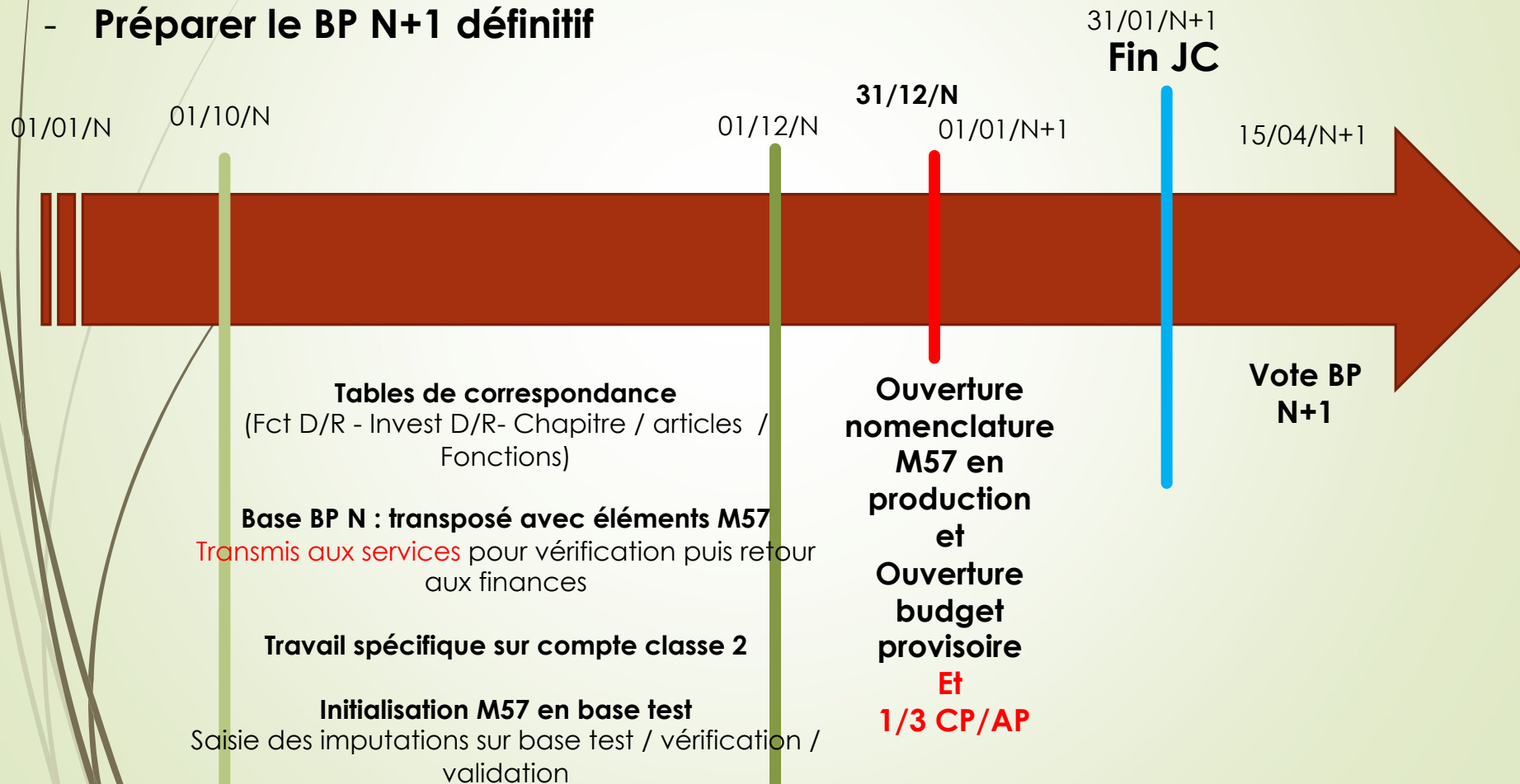
L'accompagnement par l'éditeur du progiciel financier

- ▶ **Compte tenu du caractère innovant, du nombre d'imputations et des différents impacts: accompagnement spécifique de Sedit pour automatiser le maximum d'opération. Vigilance période chargée en fin d'année (risque « goulot d'étranglement »)**
- ▶ Impacts :
 - ▶ imputations avec transposition comptes (durée de validité...)
 - ▶ imputations avec transposition fonction
 - ▶ opérations de fin d'exercice/ report/ rattachement mais qui n'ont pas pu être totalement automatisées,
 - ▶ AP/AE,
 - ▶ Modification des immobilisations (compte, nature et modalité d'amortissement pour les nouvelles immo..)
 - ▶ interfaces (filien paie, dette notamment) et vigilance travail important sur la RH
 - ▶ Assistance plus générale
- ▶ Dès connaissance du projet de passage en M57, il est essentiel de solliciter l'éditeur pour un accompagnement tout au long du projet.
- ▶ Les étapes
 - ▶ Avant le lancement du projet : audit de la structure actuelle avec production d'un rapport d'audit préalable (périmètre, budget concerné, étapes, impacts)
 - ▶ Mise en œuvre de la phase test ; essentielle, **elle va permettre la validation de l'ensemble des paramètres et des tests effectués pour une mise en production plus sereine**
 - ▶ Mise en œuvre en production

Volet budgétaire - 2019/2020

2 temps :

- Préparer le passage en M57 pour le budget provisoire (01/01/N+1 jusqu'au vote BU)
- Préparer le BP N+1 définitif



Volet budgétaire - 2019/2020

Enjeu : les modifications des imputations

Article M14	Article M57		FONCTION M14	FONCTION M57	
Article 6135 location	Article 61358 autres locations		Sport et jeune Fonction 4	Fonction 4 devient santé et social	
	61351 Location roulant		Fonction 412 piscine	Fonction 412 sécurité alimentaire	Fonction 323 piscine
			Fonction 415 manif sportive	N'existe plus	Fonction 326 manif sportive

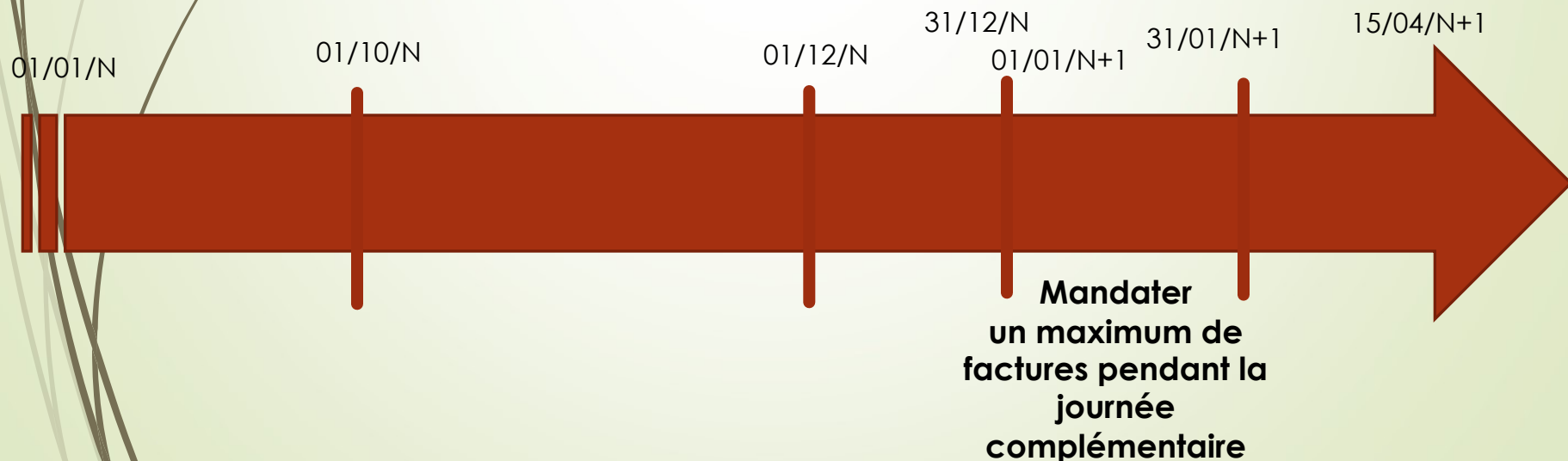
Volet comptable, opérations de clôture

Enjeu : limiter les rattachements et les reports sur N+1 compte tenu des saisies manuelles de changement d'imputations à effectuer

Rattachements : génération des écritures sur N classiquement. En N+1 pour les contrepassations, modifications manuelles des imputations qui ne seront plus valides (date de fin de validité imputation 31/12/N) ou traitement informatique (requête)

Reports :

- Reports de crédits : saisie manuelle des lignes reportées dans le projet de BP N+1 ou requête sur nouvelles imputations
- Reports des engagements : pas d'automatisation possible. Manuellement, création des engagements sur l'année N+1 avec nouvelle imputation



Volet comptable, opérations de clôture

Enjeu : limiter les rattachements et les reports sur N+1 compte tenu des saisies manuelles de changement d'imputations à effectuer

Exemple pour un rattachement :

- Engagement avec millésime 2019 avec service fait sans facture 6135/412 location pour 800 € sur 2019
- Mandat de rattachement réalisé au 31/12/2019 pour 800 € sur 6135/412

- Contrepassation au 01/01/20
Même engagement mais changement manuel de l'imputation qui devient 61358/323 pour 800 €

Exemple pour un report :

- Engagement avec millésime 2019 sans SF au 6135/412 pour 800 €
- Création d'une ligne d'engagement avec millésime 2019 en 2020 pour 800 € sur le 61358/323

OBJECTIF :

- **s'entendre avec le TP pour avoir la journée complémentaire la plus longue possible pour limiter nombre de rattachement**
- **Limiter le nombre de report**

Volet actif

Condition préalable au passage en M57 : disposer d'un actif ajusté avec les chiffres du comptable et ajuster les balances avec le TP

- Pointage actif ville / TP au fil de l'eau : concrètement faire en sorte que les balances de sortie sur les comptes d'actif du CG du TP soient concordantes avec les comptes de notre inventaire.
- Prévoir corrections le cas échéant (délibération ajustement via 1068) sur les comptes prioritairement subdivisés.
- **Traitement en priorité des comptes de classe 2 à transposer**
- Préparer une table de transposition concordante, signée par l'ordonnateur et le comptable qui répartit les montants sur les comptes modifiés uniquement par la M57 (et pas les fonctions).

Penser à :

- Délibération pour adopter les nouvelles modalités d'amortissement (prorata temporis, immobilisation par composant, neutralisation budgétaire amortissement subventions équipement versées)
- Intervention sur module gestion immobilisations par éditeur logiciel (modifications des imputations liées aux immobilisations)

Volet actif

TABLE DE TRANSPOSITION M14 VERS M57 AU 1ER JANVIER 2020

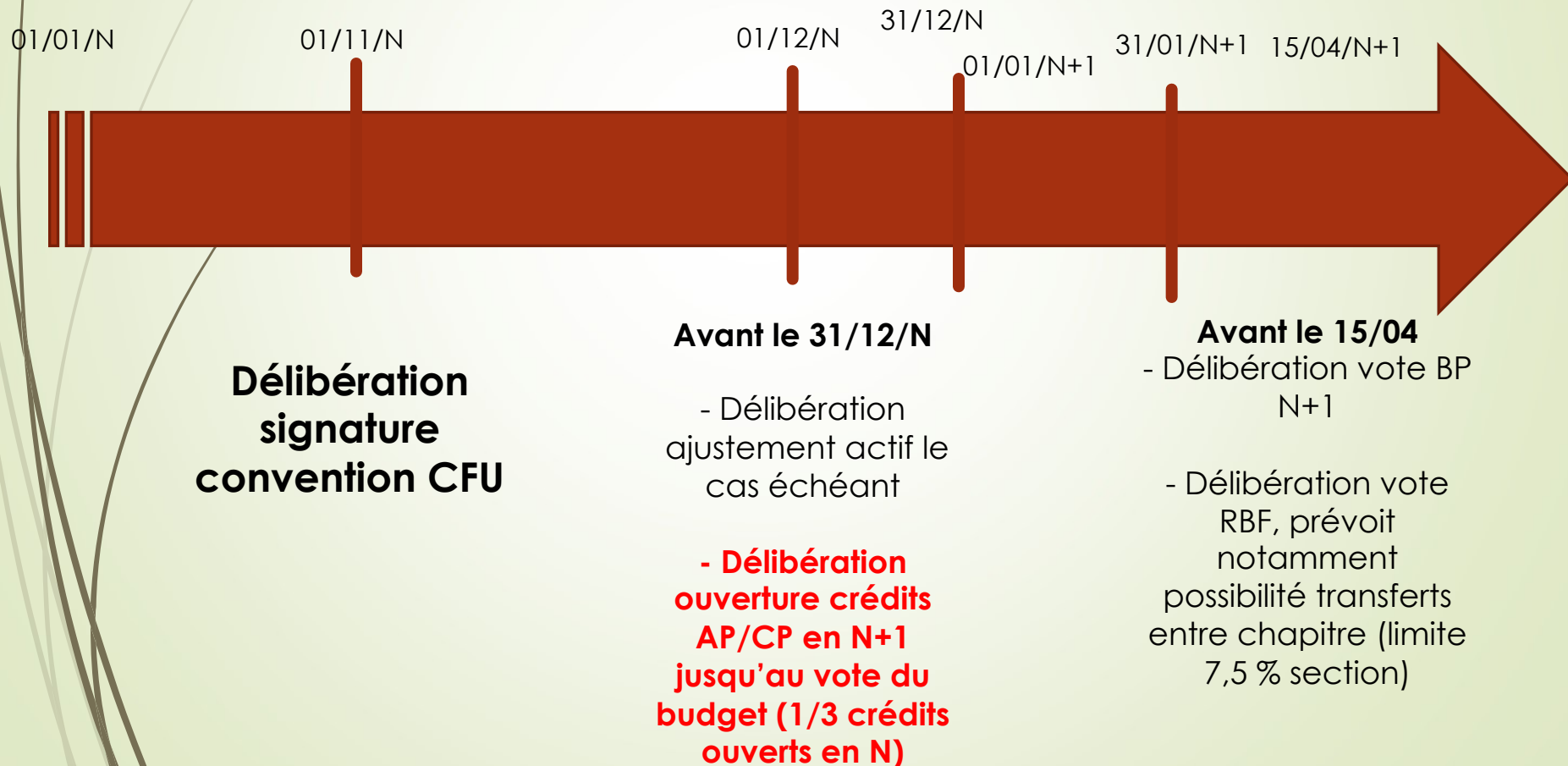
Table de transposition établie à partir d'une balance réglementaire arrêtée à la date du 31/12/2019

Attention, sont uniquement présents que les comptes d'exécution divergents entre la M.14 et la M.57

M14				M57			
COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT	COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
10223	T.L.E.		9 497 280,66	10228	Autres fonds d'investissement		9 497 280,66
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							
1342	Amendes de police		13 456 936,61	1345	Amendes de radars automatiques et amendes de police		13 456 936,61
1343	P.A.E. (Programme d'Aménagement d'Ensemble)		6 586 448,27	1348	Autres		6 586 448,27
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204172	Bâtiments et installations	100 000,00		2041582	Bâtiments et installations	100 000,00	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
2132	Immeubles de rapport	620 221,92		21321	Immeubles de rapport	620 221,92	
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	2 127 858,91		21351	Bâtiments publics	2 127 858,91	
				21352	Bâtiments privés	0,00	
21571	Matériel roulant	71 172,85		215731	Matériel roulant	71 172,85	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	59 552,87		215738	Autre matériel et outillage de voirie	59 552,87	
2182	Matériel de transport	6 252 084,57		21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	
				21828	Autres matériels de transport	6 252 084,57	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 638 998,41		21831	Matériel informatique scolaire	487 403,18	
				21838	Autre matériel informatique	2 967 969,28	
				2185	Matériel de téléphonie	183 625,95	
2184	Mobilier	3 422 157,13		21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	1 387 249,44	
				21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 034 907,69	
2185	Cheptel	5 012,04		2186	Cheptel	5 012,04	

Volet juridique

Préparer les délibérations nécessaires dans le cadre du passage en M57





CONSEQUENCES DE LA M57

- Changement du calendrier budgétaire avec un vote du BP en décembre avec les AP pour disposer de la totalité des CP d'AP au 01/01.
- Pas de difficulté majeure hormis un important travail manuel sur les opérations de clôtures (rattachement et report) avec la mobilisation des l'équipe des finances
- Pas de difficulté sur l'actif car poursuite d'une dynamique avec la TP sur l'ajustement.
- Vote du CFU en 2022 réussi !

Vademecum

- **Prendre contact avec son prestataire pour programmer un accompagnement**
- **Informersa DRH de conséquence sur les imputations et le filien**
- **Ouvrir le 1/3 des crédits sur AP en cas de vote du BP en mars ou modifier son calendrier budgétaire**
- **Bien mettre à jour les imputations en clôturant celles qui n'ont lieu d'être par exemple**
- Anticiper avec les services pour avoir le plus grand nombre de factures avant la fin de la JC et limiter les rattachements et les reports
- Ajuster l'actif sur les comptes éclatés en M57 avec éventuellement l'ajustement au préalable par le 1068.
- Mettre à jour les nouvelles règles d'amortissements sur le logiciel et juridiquement avec une délibération
- ...